



**+ CADRE DE VIE**

## Collecte des déchets végétaux à partir du 3 juillet

A partir du 3 juillet, l'Établissement public territorial (EPT) Grand Paris-Grand Est proposera une collecte de vos déchets végétaux. Un service inédit permettant une mutualisation des moyens des villes membres.

Mis en ligne le 05 juin 2018

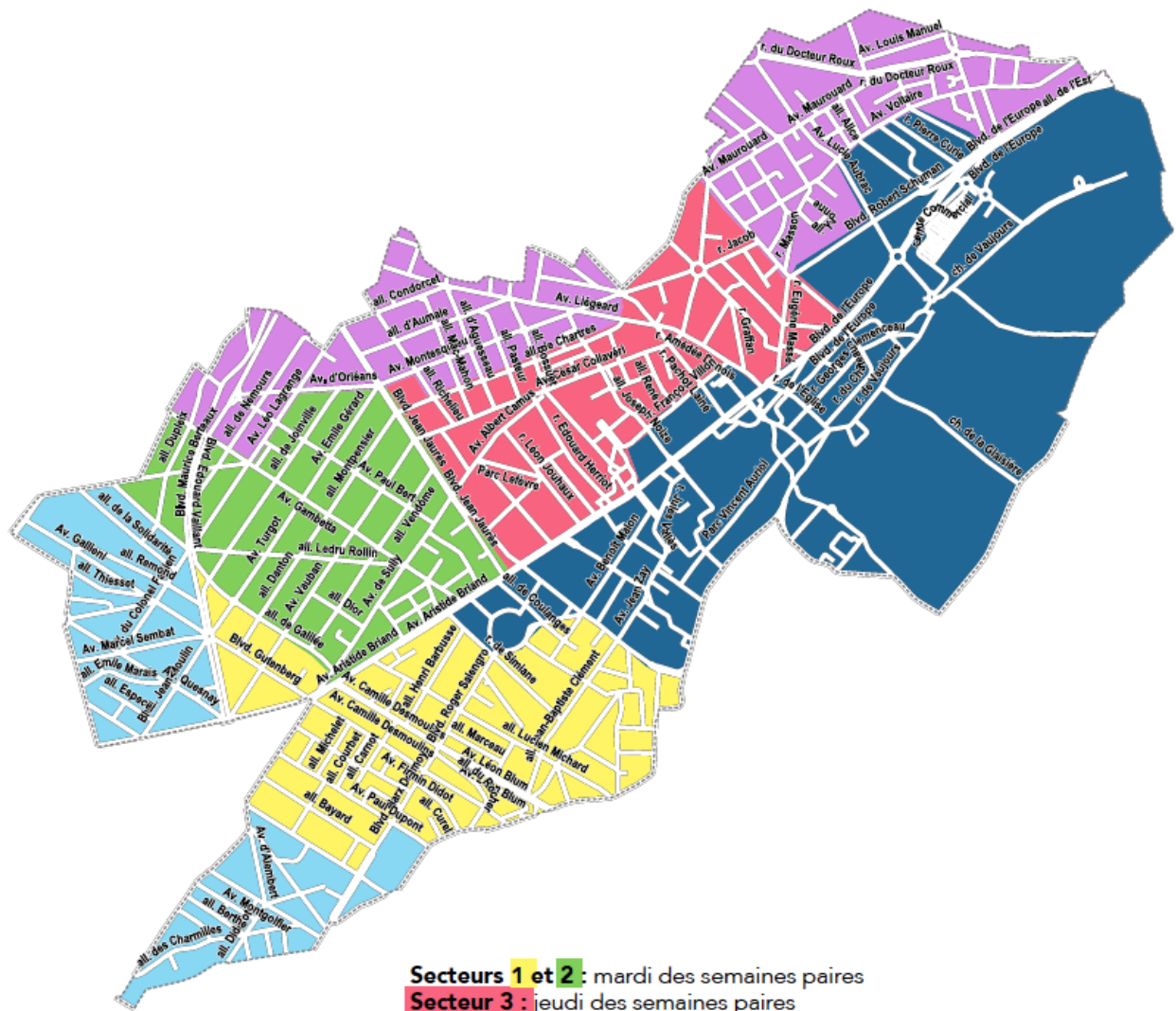
L'EPT Grand Paris-Grand Est, avec l'impulsion de Pierre-Yves Martin, vice-président en charge de la gestion des déchets, proposera à compter du 3 juillet -et jusqu'au 29 novembre 2018-, un ramassage des déchets végétaux dans les secteurs pavillonnaires.

### Déchets autorisés, déchets interdits

Depuis 2016, le territoire Grand Paris-Grand Est, qui regroupe 14 communes, est en charge de la collecte et de la gestion des déchets. Ce ramassage de déchets végétaux a pour but de mettre en commun les moyens des villes membres. Ainsi, vous pouvez déposer devant chez vous, la veille du jour de ramassage (voir carte), les déchets suivants : **tontes de gazon, feuilles, plantes, fleurs, branchages, tailles de haies. Les branches, de diamètre inférieur à 6 cm et d'une longueur maximale de 1,5 m, doivent être ficelées en fagots avec un lien naturel (pas de ficelle en plastique).**

**Attention, les déchets suivants sont interdits : déchets végétaux en vrac, troncs, souches d'arbre, déchets alimentaires, terre, branche dont le diamètre excède 6 cm, objets en bois, cagettes et pots de fleurs.**

**Carte des jours de collecte à Livry-Gargan**



**Secteurs 1 et 2 :** mardi des semaines paires  
**Secteur 3 :** jeudi des semaines paires  
**Secteurs 4 et 5 :** mardi des semaines impaires  
**Secteur 6 :** jeudi des semaines impaires  
 Les déchets doivent être sortis la veille au soir.

Plus d'informations pratiques sur le document suivant: [Collecte des déchets verts](#)



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN  
 3, PL. FRANÇOIS-MITERRAND - B.P. 56 - 93891  
 LIVRY-GARGAN  
 ☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43